

g r o u p e

SMCA

CPR ONLINE
FORMULAIRE D'OUVERTURE DE COMPTE-TITRES ET PEA



Respecter le Passé, Gérer le Présent, Préparer l'Avenir.

Respecter le Passé, Gérer le Présent, Préparer l'Avenir.

VISUALISATION DE MON (MES) COMPTE (S)

Je souhaite obtenir un accès pour la visualisation de mon (mes) compte(s).

ALIMENTATION DE MON (MES) COMPTE (S)

J'alimente mon (mes) compte(s) chez CPR Online avec un apport initial de : _____ €

- Par virement**, dès confirmation de l'ouverture de mon compte et réception de mon RIB
- Par chèque**, exclusivement à mon ordre, signé au dos (Minim. 7 jours de délais d'encaissement lors du 1^{er} chèque)
- Par transfert de titres**, je complète à cet effet la Demande de Transfert de Titres, datée et signée, accompagnée de la photocopie de mon dernier relevé de portefeuille

A REMPLIR PAR LE CONSEILLER EN INVESTISSEMENT FINANCIER

STATUT PERSONNE MORALE

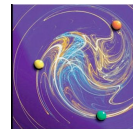
Dénomination sociale _____
Représentée par _____
Forme sociale _____
Capital _____
RCS _____
Adresse du siège social _____
Code postal _____ Ville _____
N° de CIF (AMF) _____

STATUT PERSONNE PHYSIQUE

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
RCS _____
N° CIF (AMF) _____

CACHET DU CONSEILLER

68061

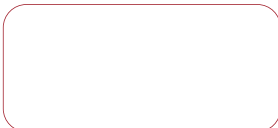


SIGNATURE DE LA CONVENTION

Le(s) soussigné(s) déclare(nt) être en possession et avoir pris connaissance du texte complet de la Convention de Tenue de Compte et de Services ainsi que des conditions tarifaires et les avoir acceptés. Le(s) soussigné(s) certifie(nt) que les renseignements portés dans le présent document sont exacts, précis et sincères et s'engage(nt) à tenir CPR Online et le Conseiller informés de toute modification d'état civil, de situation patrimoniale, de coordonnées (adresse, téléphone, e-mail...) ou d'objectifs de placements. Le(s) soussigné(s) prend (prennent) acte de ce que cette convention a été remise à sa (leur) demande et ne constitue pas une sollicitation à souscrire à un quelconque produit financier. L'ouverture du compte titres ou PEA n'interviendra qu'après remise des documents justificatifs d'identité et de domicile ainsi qu'après acceptation de la présente demande et confirmation par CPR Online (par lettre recommandée avec accusé de réception). L'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion de votre (vos) compte(s) ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi n°78-17, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978.

Fait à _____ le _____ en 3 exemplaires.

Signature du Titulaire ¹
ou du représentant légal

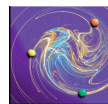


Signature du Titulaire ²



Signature de votre Conseiller
en Investissement Financier

68061



CPR Online



Merci de nous retourner l'intégralité de cette convention, complétée, datée et signée, accompagnée des documents mentionnés en page 7. Un exemplaire de la convention vous sera retourné en recommandé après ouverture du compte.

Si vous êtes déjà client chez CPR Online, nous vous remercions de nous indiquer votre numéro de compte _____

RÉSERVÉ À CPR ONLINE

Code titulaire 1 _____
Code titulaire 2 _____
Code client _____
N° de compte joint _____

N° de compte individuel ¹ _____
N° de compte individuel ² _____
N° de compte PEA ¹ _____
N° de compte PEA ² _____

NOTE D'INFORMATION

NOTE D'INFORMATION GENERALE SUR LES OPCVM, LES SERVICES ET LES CONDITIONS DE L'OFFRE DE SERVICE PRESTIGE (art L.341-12 du Code Monétaire et Financier)

Titulaire : _____ Nom du conseiller _____

N° compte : _____ Cabinet _____

LE SERVICE PRESTIGE ET VOTRE CONSEILLER INDÉPENDANT

Les conseillers en investissement financier, partenaires de Service Prestige sont titulaires d'une carte de démarchage délivrée par CPR Online, 9 quai Paul Doumer 92920 Paris la Défense cedex (RCS Nanterre B 421 087 065), ayant pour activité principale la fourniture de services d'investissements. CPR Online vous propose les produits et services de l'offre Service Prestige. Néanmoins, les conseillers en investissement financier peuvent détenir plusieurs cartes de démarchage délivrées par d'autres partenaires financiers. Votre conseiller reste votre interlocuteur unique lequel pourra répondre à toutes vos questions ; il s'appuie sur l'expertise de Service Prestige pour vous proposer un service d'épargne et d'investissement en compte titres ordinaire ou Plan d'épargne en actions (PEA).

LE COMPTE PRESTIGE

Votre conseiller indépendant vous aidera à remplir l'ouverture du compte titres ou PEA qui vous est remise accompagnée des tarifs ainsi que de toute la documentation légale et réglementaire y afférente. Il nous transmettra, dans les meilleurs délais, tous les documents que vous aurez signés. Il n'est pas habilité à signer les conventions au nom de CPR Online ; ce compte sera ouvert dans les livres de CPR Online, entreprise d'investissement agréée par l'AMF* et le CECEI**. En sa qualité de teneur de compte, CPR Online assure la conservation des avoirs. CPR Online est adhérente au mécanisme de garantie des instruments financiers prévu à l'article L 322-1 et suivants du Code monétaire et financier.

■ Compte titres ordinaire :

Vos investissements sont enregistrés sur ce compte, ouvert à votre nom. Un compte espèces associé à votre compte de titres est destiné à recevoir les liquidités permettant les investissements. Ce compte ne constitue pas un compte permettant l'obtention de moyens de paiement.

■ Plan d'épargne en actions (PEA) :

Il s'agit d'un compte supportant des instruments financiers éligibles au PEA ; ce compte comporte des avantages fiscaux (suivant la loi de finances en vigueur) tels que l'exonération, sous certaines conditions et hors prélèvements sociaux, des plus-values de cession réalisées.

Vous conservez une totale liberté pour la sélection des produits suivant vos objectifs, votre choix d'investissement et la nature du risque envisagé, votre conseiller est en mesure de vous proposer une allocation d'actifs et vous guide dans le choix des OPCVM.

Quelles que soient les propositions qui vous sont faites, vous restez seul décisionnaire et responsable des investissements réalisés.

Suivant la réglementation en vigueur applicable aux sociétés d'investissement, vous transmettez vos ordres dûment signés par écrit.

LA GAMME PARTENAIRES

Elle est composée de plus de 2 000 SICAV et Fonds gérés par environ 80 sociétés de gestion. Elle couvre toutes les classes d'actifs.

Votre Conseiller vous remettra la notice AMF sur laquelle vous trouverez les droits d'entrée applicables.

Les performances passées des fonds ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le service financier est lié à des instruments ou des opérations à exécuter, qui impliquent des risques particuliers du fait de leurs spécificités ou dont le prix dépend de fluctuations des marchés financiers sur lesquelles CPR Online n'a aucune influence.

DÉLAIS DE RÉTRACTATION ET DE RÉFLEXION

Si vous avez signé le document contractuel d'ouverture de compte dans le cadre d'un acte de démarchage, vous bénéficierez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature. Cette rétractation se fait sans justification, ni frais, ni pénalité, en utilisant le formulaire remis avec le document d'ouverture de compte pré-signé par CPR Online. Tout investissement est différé.

Nous vous rappelons que la présentation d'OPCVM à votre domicile par votre conseiller indépendant est un acte de démarchage. Vous avez donc un délai de réflexion de deux jours ouvrés incompressibles à compter de la remise du récépissé de la notice AMF pour signer votre bordereau de souscription d'OPCVM ; ceci en vue de réaliser votre premier investissement ou un investissement qui ne correspond pas à vos opérations habituelles. A cet effet, sur le bulletin de souscription, vous devez préciser les circonstances de cette dernière.

* Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

** Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissements - 39 rue Croix des Petits Champs 75001 Paris
Commission Bancaire - 73 rue de Richelieu 75002 Paris

SIGNATURE

Fait à _____ le _____

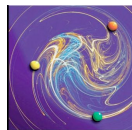
Document fait en 3 exemplaires : 1 remis au client, 1 conservé par le Conseiller et 1 à retourner à Service Prestige

Signature du Titulaire ¹
ou du représentant légal

Signature du Titulaire ²

Signature de votre Conseiller
en Investissement Financier

68061



DOCUMENTS À NOUS RETOURNER

1 Adressez-nous cette Convention entièrement complétée (sans rature), datée et signée, à l'adresse suivante :

CPR Online, Service Prestige - 9 quai Paul Doumer - 92920 Paris La Défense cedex

2 Joignez les documents suivants, obligatoires pour que votre dossier puisse être pris en compte :

- Pour chacun des titulaires, une photocopie lisible recto-verso, avec photographie identifiable, d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi au nom et prénom du titulaire du compte facture d'eau, de gaz, d'électricité, téléphone fixe (à l'exclusion des factures de téléphone mobile), accès internet, câble, quittance de loyer, avis d'imposition, taxe d'habitation ou foncière
- Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP) au nom du titulaire du compte

PIÈCES A JOINDRE DANS LES CAS SUIVANTS : (voir conditions de validité des pièces au point 2)

POUR UN TRANSFERT DE COMPTE

- Copie de votre dernier relevé de portefeuille
- Demande de transfert de titres

POUR DONNER PROCURATION

- Le formulaire "Procuration" complété, daté et signé
- Photocopie de la pièce d'identité du mandataire
- Justificatif de domicile du mandataire

CAS PARTICULIERS

INDIVISION

- Un justificatif des droits de chaque indivisaire (acte de partage ou notarié, contrat d'indivision...)
- Eventuellement, un pouvoir à un mandataire commun désigné pour représenter l'ensemble de l'indivision

USUFRUIT / NUE-PROPRIÉTÉ

- Un document d'ouverture de compte est nécessaire pour ouvrir un compte au nom de l'usufruitier. Un autre document est nécessaire pour l'ouverture du compte du ou des nu (s)-propriétaire (s) (acte de partage, acte de donation...)

PERSONNES MORALES

- Merci de prendre contact avec votre conseiller habituel

Dès réception et validation de votre dossier, vous recevrez par lettre recommandée un courrier comprenant notamment :

- la confirmation de l'ouverture du (des) compte (s) et l'exemplaire vous revenant de la convention.
- le (s) numéro (s) de (s) compte (s) et votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) Service Prestige.
- sur demande, vos codes utilisateur personnels et confidentiels vous permettant de consulter votre portefeuille sur le site <http://prestige.cpr-online.com>.